

Suggestion pour une invitation au culte de Mémoire des défunts

Que la perte des nôtres qui nous afflige ne nous fasse pas oublier la reconnaissance pour ce qu'ils ont été.

Ils ne nous ont pas été véritablement repris, puisque celui qui part pour retourner à Dieu demeure dans la communion de la famille de Dieu.

Il nous a seulement précédés. *D'après Saint Jérôme*

ou :

Tu n'es pas mort,

comme le soleil, tu n'as fait que disparaître à l'horizon.

Nous ne pleurons pas comme pour quelqu'un qui est mort, mais pour quelqu'un que nous ne voyons plus.

"Ce n'est pas parmi les morts que nous te cherchons, mais parmi les bienheureux du ciel". *Théodore de Kyros*

ou :

Dieu n'est pas venu supprimer la souffrance,

il n'est même pas venu pour l'expliquer,

il est venu pour la remplir de sa présence. *Paul Claudel*

*

Au cours de cette année, vous avez perdu un être cher de votre famille.

Entouré de la prière de notre communauté, nous l'avons remis entre les mains de Dieu.

Chaque année, notre paroisse se souvient de ses défunts au cours d'une célébration. Aussi, nous vous invitons à participer avec votre famille au culte qui aura lieu le dimanche ... à ... h.

Pour la liturgie du culte de Mémoire des défunts, se référer à la Liturgie des dimanches et fêtes de l'ANELF (Alliance Nationale des Eglises Luthériennes de France), Editions Oberlin.